

**FONDATION PAIX SUR TERRE/REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**61 bis, avenue Kinshasa, Commune de la Makiso,
Kisangani, Province Orientale, RD CONGO.**

E-mail: fyangambi@hotmail.com

Téléphone: 00243 997910360

Bulletin spécial

**Fondation Paix Sur Terre / RDC : 13 ans de contribution à l'instauration d'un Etat de Droit
et la restauration de la paix durable et juste en République Démocratique du Congo**

(Efforts pour la promotion des droits humains et des peuples)

1. De la genèse:

La Fondation Paix Sur Terre / RD CONGO, à l'origine Groupe Paix Sur Terre / KISANGANI, fut créée en 1999. Elle a alors comme principal domaine d'intervention la protection des droits humains et l'éducation civique dans l'Est de la République Démocratique du Congo, dans le contexte du conflit armé de l'époque.

Notre organisation a produit des nombreux travaux de monitoring et des dénonciations des violations des droits humains et des peuples.

Ainsi, un programme de formation de certaines couches de la population sur les notions élémentaires de Droit et la vulgarisation au profit des groupes sociaux cibles, des éléments des devoirs du citoyen a été exécuté de manière permanente.

Un autre programme de proximité, avec la Police Nationale Congolaise dans la Ville de Kisangani, en vue de l'humanisation des pratiques policières et de la gestion conforme des droits des personnes mises en détention faisait partie de nos activités.

L'entretien et la salubrité des principaux lieux de détention de la ville de Kisangani étaient inscrits dans ce programme. L'administration des soins de santé aux détenus de la prison centrale de Kisangani complétait ces activités. L'assistance judiciaire pro deo et la consultation judiciaire gratuite étaient également des activités primordiales, compte tenu du déficit de culture juridique d'une bonne frange de la population. La faiblesse des revenus de la population ne pouvant en effet lui permettre de payer les services d'un avocat était alors pris en compte.

Des publications, des émissions radiodiffusées et télévisées, des lobbying, des enquêtes et autres descentes sur terrain et des plaidoyers étaient autant des méthodes d'action de notre organisation, avec les séminaires de formation et les conférences débats, souvent ouverts au grand public.

2. De la prise en compte de l'impact des conflits armés de l'Est de la RDC sur la situation des droits humains et l'instauration de l'Etat de Droit.

Avec la persistance des violations massives et systématiques des droits humains consécutives à la situation de belligérance dans l'Est de la R.D CONGO, la Fondation Paix Sur Terre a apporté une orientation complémentaire à son domaine d'intervention originaire, en focalisant son action sur l'appui au processus de paix et de démocratisation du CONGO, avec un important volet consacré aux initiatives pour l'Etat de Droit, la Paix durable, le plaidoyer en faveur des victimes de guerre, la lutte contre l'usage abusif d'armes légères et de petit calibre et l'impunité des crimes de guerre et ceux commis contre l'humanité.

Il était en effet apparu avec évidence que l'amélioration de la situation des droits humains était conditionnée par le retour d'une paix juste et durable et l'avènement d'un État de Droit. Aussi, les activités de notre organisation se sont-elles de plus en plus intéressées à la recherche des solutions concertées pour la cessation des hostilités entre les différents belligérants, comme préalable d'une réorganisation de l'Etat aux plans sécuritaire, politique, économique, social et culturel.

Dans ce cadre, nous avons exécuté des nombreuses missions de lobbying et des plaidoyers à l'intérieur du CONGO et à l'étranger, principalement en Europe, en vue de convaincre les différents partenaires et intervenants nationaux et étrangers ainsi que les antagonistes, sur la nécessité d'une solution négociée et équitable de la crise du CONGO.

Au chapitre de cette mission spécifique, la participation et la contribution de la Fondation Paix Sur Terre au processus des négociations politiques inter congolaises officielles et dans les coulisses ont été significatives, marquant l'influence de la société civile dans l'élaboration et le choix des différentes stratégies de sortie de crise.

Le Président de notre Fondation, Me Firmin Yangambi eu la charge de conduire la délégation de la société civile nationale à la Commission Défense et Sécurité à l'épisode de Sun City en Afrique du Sud.

3. De la Contribution à la Paix durable et juste en RDC dans la sous-région des Grands Lacs

Un plan Kisangani pour la Paix durable dans la Sous-Région des Grands Lacs avait été initié par notre organisation, en vue d'une solution concertée entre le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi et la RD Congo, sous la supervision des Nations-Unies, notamment pour la sauvegarde des droits des peuples. Ce plan soumis aux instances attitrées ne retint malheureusement pas leur attention.

Depuis, en dépit de la réunification physique du pays, le CONGO demeure un État de Non Droit, incapable d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens à l'intérieur de ses frontières.

En effet, un appareil de l'Etat gravement miné par la corruption et l'existence persistante des groupes armés nationaux et étrangers, les uns et les autres liés et alliés à des

entreprises mafieuses étrangères étatiques ou privées, ne sont pas permissifs d'une sortie de la crise persistante et trop périlleuse pour la population civile congolaise.

Cette faillite de l'autorité de l'Etat face à divers groupes armés et milices nationaux et étrangers et même à des corps expéditionnaires des armées gouvernementales étrangères opérant en RDC qui colonisent chacun une portion du territoire de l'Etat, constitue une condition favorable au phénomène de criminalité de guerre et contre l'humanité dont les femmes et les enfants paient le plus lourd tribut. Le CONGO-KINSHASA désormais sacré capitale mondiale du viol ou du crime tout court avec plus de 6 millions de morts au sein de la population civile, et le pillage systématique des nombreuses ressources naturelles de la RDC qui alimentent des appétits gloutons et la convoitise effrénée des réseaux mafieux de tous bords. Des nombreux rapports des Nations-Unies et autres organisations internationales ont abondamment mis en évidence la gravité de cette situation.

Cet état des lieux anarchique et chaotique en RDC constitue une menace directe à la paix et à la sécurité internationales dans la Sous-Région de l'Afrique Centrale. En fait, les problèmes de sécurité et de paix en RDC constituent inévitablement des risques pour l'Angola et le Congo-Brazzaville à l'Ouest, la République Centrafricaine et le Soudan au Nord, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie à l'Est et au Sud la Zambie et vice versa.

Indirectement, l'insécurité et l'instabilité en RDC constitue également une menace à la paix et à la sécurité du système international global lorsqu'on considère la mondialisation et la globalisation toujours croissante des risques. Aussi, convient-il de prendre en charge de manière approfondie et spécifique l'importance de la sécurité à l'intérieur du territoire de la RDC qui partage des frontières communes avec 9 États d'Afrique Centrale comme paramètre de sécurisation des individus et des peuples et donc de Paix d'abord en RDC puis dans les États voisins, c'est-à-dire, toute la Sous-Région d'Afrique Centrale, en gardant une attention particulière aux nouveaux défis sécuritaires, sérieusement posées par l'arrivée sur la scène internationale de l'Etat Indépendant du Sud Soudan.

En fait, le nouvel Etat pourrait aisément constituer un passage facile pour le terrorisme islamique, en vue de son implantation en RD Congo. Les conséquences de l'exécution de pareil scénario sont connues.

Dorénavant, nous nous proposons d'accorder une attention soutenue aux recherches sur la Paix en RDC, dans l'optique d'une analyse géostratégique sur la sécurité de l'ensemble de la Sous-Région d'Afrique Centrale. L'importance d'identification des paramètres prévisibles des conflits et de leurs acteurs potentiels est indéniable. Des facteurs qui peuvent servir des casus belli dans la Sous-Région sont évidemment multiples. L'élaboration des stratégies dans le temps et dans l'espace du rétablissement et du maintien de la paix et de la sécurité et la conception des dispositifs capables de restaurer la stabilité et la sécurité sur le terrain ici délimité sont des exercices inévitables.

Nous proposons d'offrir, le cas échéant, une lecture africaine au départ de la RDC, des problèmes de paix et de sécurité en Afrique Centrale, avec un fond culturel essentiellement africain que les expertises du monde peuvent ne pas cerner, dans la mesure où certains variables de la donne sécuritaire relèvent des perceptions intéressées et des sentiments subjectifs des

individus et des peuples, sinon des États que seuls les acteurs indigènes de la scène africaine pourraient appréhender avec aisance.

Les exemples des révolutions tunisienne, égyptienne et libyenne et des changements non démocratiques des régimes en Afrique de l'Ouest que ni les USA, ni l'Union Européenne, ni la Russie, ni Israël ni même les Nations-Unies semblent n'avoir prédits sous ces scénarios précis sont suffisamment éloquents.

La sécurité et la paix comportent une dimension intimement culturelle, manifeste ou latente, qu'il convient d'exploiter davantage dans toute analyse de cette problématique.

Feront aussi partie de notre travail, des études portant sur les flux migratoires dans la Sous- Région, les activités des groupes armés et rébellions sur le territoire d'un État ou de plusieurs États, ainsi que les opérations des armées gouvernementales sur le même terrain, la problématique des armements dans la Sous- Région, le partage et le contrôle entre et par des États et des groupes armés des ressources naturelles sur la terre ferme et dans les eaux, y compris la question de la biodiversité autour du bassin du fleuve Congo.

Les visées expansionnistes et hégémoniques et les revendications territoriales doivent faire l'objet d'alerte aux fins de servir la cause de la construction de la Paix et de la Sécurité en RDC et en Afrique Centrale.

Nous devons séquencer nos objectifs pour une meilleure approche. Les premiers pas seront certes difficiles sur cette route, car les obstacles ne manquent pas. Mais la Fondation Paix Sur Terre/RDC dispose de quelques atouts.

Nous ne saurions terminer ce bulletin spécial sans lancer un appel tant aux autorités congolaises qu'à la communauté internationale, pour la libération du Président de la Fondation, Me Firmin Yangambi, d'abord condamnée à mort par la Cour militaire de Kinshasa/Gombe le 3 mars 2010, pour tentative d'organisation d'un mouvement insurrectionnel avec l'appui logistique des avions de la Monusco avant d'être blanchi du chef de cette grave accusation par la Haute Cour Militaire de Kinshasa, qui le condamnera néanmoins à 20 ans d'emprisonnement le 16 juin 2011, la peine maximale, pour tentation illégale d'armes de guerre pourtant jamais prouvée jusqu'à ce jour. Trois

(3) ans de privation du droit à la liberté sans cause demeure une violation du droit de la personne humaine qui mérite l'attention de tous.

Sa cause, soutenue par l'Union Internationale des Avocats, l'Observatoire International des Avocats, l'Association Internationale des Jeunes Avocats, le Barreau Penal International, l'Ordre francophone du Barreau de Bruxelles, la Fédération Internationale des droits humains, Amnesty International, Human Rights Watch parmi tant d'autres organisations, est à présent pendante en cassation devant la Cour Suprême de Justice qui devrait se prononcer dans les jours à venir.

Après ce parcours, l'objectif primordial de notre Fondation qui a fonctionné pendant 13 ans quasi exclusivement par l'important réseau des bénévoles et grâce à la contribution financière des membres en général et de son Président en particulier, est désormais de bénéficier d'une subvention structurelle pour son fonctionnement. La tâche est de plus en plus lourde et nous avons besoin d'aide pour continuer à aider l'humanité qui souffre.

Nous adressons nos sinceres remerciements à nos principaux partenaires Congoned en Hollande, GRIP en Belgique et Umoya en Espagne pour leur appui.

Tous les dons peuvent être versés au compte :

Banque Internationale de Crédit / BIC-RD CONGO
Compte: 2421 4275 001
Kisangani

Toutes les informations complémentaires peuvent être obtenues en nous contactant par les coordonnées téléphoniques et les adresses mail en tête.

Avec l'expression de notre parfaite considération.

Fait à Kisangani, le 16 mai 2012.

Fondation Paix Sur Terre / RD CONGO

Mme Dr Lucie DIANABO
Administratrice